

Jeudi 26 mars 2020

## Objet: Faux Gendarmes / Policiers

---

Mesdames et messieurs,

La période actuelle est propice à de nombreuses "arnaques" et escroqueries en tout genre.

Le Groupement de la Gendarmerie de la Drôme vous informe sur une nouvelle manœuvre frauduleuse.

**Des individus se faisant passer pour des Gendarmes ou Policiers procèdent à des contrôles de l'attestation de déplacement dérogatoire et exigent le paiement de l'amende de 135 €**

### La manière d'opérer:

Habillés en tenue civile et munis de brassard, ces individus contrôlent les personnes et vérifient l'attestation de déplacement.

En cas de non respect des règles, ils exigent le paiement immédiat de l'amende et vont même jusqu'à vous conduire jusqu'à un distributeur automatique de billets.

### La prévention de ces escroqueries

- Quelques conseils :
  - Ne payez jamais l'amende sur place
  - Les agents de la Gendarmerie ou de la Police Nationale dressent des procès-verbaux électronique ou papier
  - Le document permettant de s'acquitter de l'amende est envoyé par voie postale, il n'est jamais remis sur place
  - les agents de la Gendarmerie ou de la Police Nationale sont porteurs d'une carte professionnelle nominative : demandez sa production en cas de doute
- Si vous constatez la présence de faux Gendarmes/Policiers :
  - Composez immédiatement le 17
  - Indiquer le lieu où se trouve les escrocs ; tentez de les décrire (nombre, tenue vestimentaire etc.)
  - Si vous avez repéré un véhicule utilisé par ces derniers, transmettez le signalement (marque, modèle, couleur, immatriculation)
  - l'attestation dérogatoire à changé : vous la trouverez en pièce jointe ou sur le site du Gouvernement
- Pour rester informé :

Site officiel du Gouvernement : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus/](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/)

*Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de notre engagement entier et dévoué.*

